

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 507 708**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 81 11510**

(54) Assemblage entre les éléments d'une articulation de siège de véhicule automobile, ou analogue.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). F 16 B 7/00; B 60 N 1/06; F 16 C 11/04.

(22) Date de dépôt..... 11 juin 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 50 du 17-12-1982.

(71) Déposant : Société dite : CYCLES PEUGEOT, résidant en France.

(72) Invention de : François Fourrey.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Lavoix,  
2, place d'Estienne-d'Orves, 75441 Paris cedex 09.

De plus en plus souvent les sièges d'automobiles comportent un dossier susceptible d'être incliné, soit vers l'arrière, soit vers l'avant, par rapport à l'assise du siège grâce à une articulation. Des types nombreux et 5 variés d'articulations sont actuellement utilisés dans ce but.

D'une façon générale cependant, chaque articulation comporte deux flasques fixés respectivement au dossier et à l'assise du siège, comportant des portions circulaires 10 traversées axialement par l'axe de pivotement de l'articulation et mobiles l'un par rapport à l'autre, parallèlement à eux-mêmes, autour de cet axe, des organes de démultiplication et/ou de blocage étant montés entre ces parties circulaires des deux flasques.

15 Il est donc nécessaire que ces flasques soient maintenus axialement dans des positions bien déterminées, avec une force suffisante pour éviter leur séparation, même sous l'effet de chocs ou de secousses, et cependant qu'ils puissent aisément pivoter l'un par rapport à 20 l'autre pour permettre le réglage de la position du dossier.

Or les éléments constitutifs des articulations de siège de véhicule sont habituellement fixés les uns sur les autres par l'intermédiaire d'organes rapportés, 25 fixés sur les flasques par l'intermédiaire de rivets, soudure, sertissage, ou analogue, ce qui suppose une opération particulière et accroît le coût de l'articulation.

La présente invention a pour but de simplifier la réalisation de telles articulations en supprimant la nécessité de fixer les pièces supplémentaires d'assemblage 30 tout en assurant à l'articulation d'excellentes qualités de résistance.

Cette invention a en effet pour objet un assemblage entre les éléments d'une articulation de siège de

véhicule automobile, ou analogue, comportant deux flasques de fixation, respectivement au dossier et à l'assise du siège, et des portions circulaires traversées coaxialement par l'axe de pivotement de l'articulation, dans lequel chaque flasque comporte une patte en forme de griffe, découpée latéralement au voisinage de la partie circulaire et rabattue jusque derrière l'autre flasque qu'elle maintient sans blocage.

De préférence chaque flasque comporte deux pattes situées à chacune des extrémités de la partie circulaire.

Les pattes étant d'une seule pièce avec le flasque qui les porte assurent un maintien axial très résistant des deux flasques l'un par rapport à l'autre, et bien entendu de tous les organes placés entre eux. Les pattes réparties sur la périphérie des parties circulaires servent en outre de guides pour le pivotement relatif des deux flasques et même de butées de limitation de ce pivotement. Elles sont ainsi extrêmement efficaces tout en étant peu coûteuses à réaliser.

La description ci-dessous d'un mode de réalisation donné à titre d'exemple non limitatif, et représenté aux dessins annexés, fera d'ailleurs ressortir les avantages et caractéristiques de l'invention.

Sur ces dessins :

- la fig. 1 est une vue en perspective d'une articulation selon l'invention;

- les fig. 2 à 4 montrent, en plan, les étapes successives de la formation des pattes d'un flasque;

- la fig. 5 est une vue de côté du flasque de la figure 4.

L'articulation représentée comporte, de la manière habituelle, deux flasques 1 et 2 fixés respectivement sur l'armature 4 du dossier du siège et sur l'armature 6 de l'assise de ce même siège. Chacun des flasques 1 et 2

comporte une portion circulaire, respectivement 8 et 10, qui est traversée axialement par l'axe 12 de pivotement de l'articulation. Les deux portions circulaires 8 et 10 ont le même diamètre extérieur et sont ainsi exactement 5 superposées axialement le long de l'axe 12. Elles comportent de préférence chacune une denture interne, non représentée, et des organes de démultiplication et/ou de blocage sont montés entre ces dentures.

L'axe 12 n'est pas solidaire du flasque mobile 1 10 fixé sur le dossier 4, mais commande des pignons internes assurant l'inclinaison du dossier. Ces pignons n'ont pas été représentés pour ne pas compliquer les dessins et peuvent, par exemple, constituer un train de réduction épicycloïdal.

15 Chacun des flasques 1 et 2 comporte, à proximité de sa partie circulaire 8 ou 10, deux pattes 14, 16, qui ont été découpées latéralement dans la matière même du flasque (fig. 2) puis rabattues perpendiculairement à la direction de ce flasque. Chaque patte 14, 16 est prolongée 20 par un doigt 18 qui est dirigé vers la partie circulaire correspondante 8 ou 10 mais qui, même en position rabattue, ne rejoint pas cette partie circulaire (fig.3). Lorsque tous les organes de l'articulation sont en place et que les flasques 1 et 2 sont montés sur l'axe de pivotement 25 et rapprochés l'un de l'autre, entre leurs doigts 18, chacun des doigts 18 est replié en direction de l'axe 12 et forme ainsi une butée d'appui du dos de la partie circulaire 8 ou 10 du flasque opposé.

Les pattes 14 et 16 étant rabattues en direction 30 opposée et réparties sur la circonférence des portions circulaires 8 et 10, l'assemblage présente une résistance extrêmement importante aux chocs, secousses et autres efforts tendant à détériorer l'articulation. Par contre l'espace entre chaque doigt 18 et la racine de la patte

14 ou 16 à laquelle il appartient est suffisant pour permettre le passage de la partie circulaire opposée sans bloquer celle-ci et en lui laissant la possibilité de pivoter autour de l'axe 12. Ainsi le flasque 1 solidaire 5 du dossier 4 peut pivoter en sens contraire des aiguilles d'une montre, en regardant la figure, de façon à rapprocher le siège 4 de l'assise 6, ou inversement, pour redresser le dossier en l'écartant de cette assise. Dans tous les cas la partie circulaire 8 de ce flasque 1, qui 10 pivote par rapport à la partie circulaire 10 du flasque 2, est guidée par les pattes 16 et même par les pattes 14.

A la limite les pattes 14 du flasque 1 viennent buter contre les pattes 16 du flasque 2, qui limite ainsi le déplacement du dossier.

15 On obtient donc une articulation qui dispose de la liberté de mouvement désirée tout en présentant une résistance améliorée et en supprimant l'obligation de monter des pièces rapportées au cours de la mise en place des organes de l'articulation.

- REVENDICATIONS -

1 - Assemblage entre les éléments d'une articulation de siège de véhicule automobile, ou analogue, comportant deux flasques de fixation respectivement au dossier et à l'assise du siège, ayant des parties circulaires 5 qui sont traversées axialement par l'axe de pivotement de l'articulation mais peuvent pivoter l'une par rapport à l'autre, parallèlement à elles-mêmes, autour de cet axe, caractérisé en ce que chaque flasque (1, 2) comporte au moins une patte (14, 16) découpée latéralement 10 au voisinage de sa partie circulaire (8, 10) et rabattue jusque derrière l'autre flasque qu'elle maintient sans blocage.

2 - Assemblage suivant la revendication 1, caractérisé en ce que chaque flasque comporte deux pattes 15 (14, 16) situées à proximité de chacune des extrémités de sa partie circulaire.

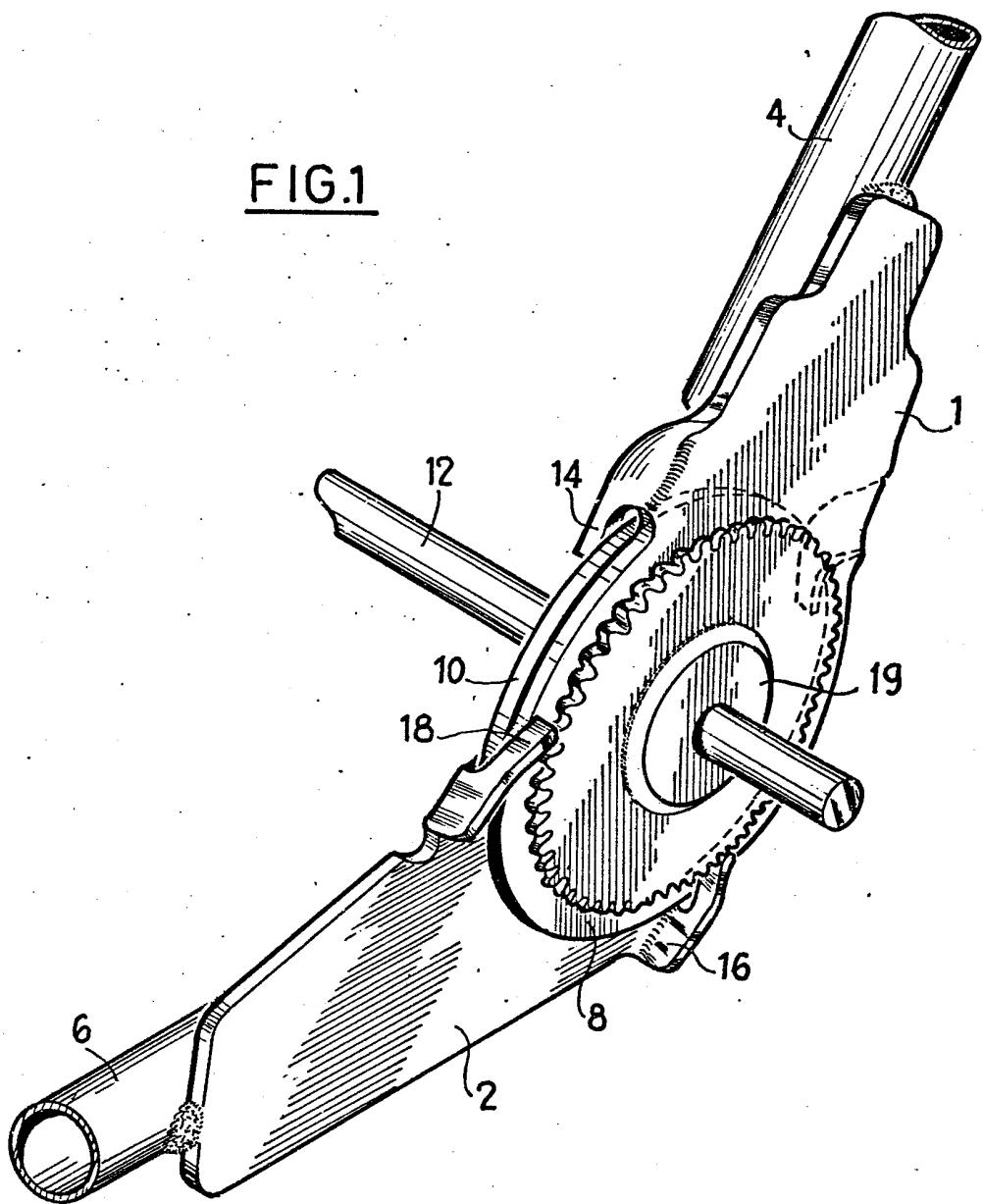
3 - Assemblage suivant l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que chaque patte est prolongée par un doigt (18) dirigé vers la partie circulaire cor- 20 respondante.

4 - Assemblage suivant l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les pattes (14, 16) sont rabattues perpendiculairement au plan général du flasque correspondant (1, 2).

25 5 - Assemblage suivant l'une des revendications 3 et 4, caractérisé en ce que les doigts (18) de prolongement des pattes (14, 16) sont repliés vers l'intérieur en direction de l'axe de pivotement (12).

1/2

FIG.1



2/2

